



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
 Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
 Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
 Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
 Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
 Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
 Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD

OBJET : SOLIDARITE**Label "Ville engagée contre le sida" - Adhésion de la Ville de Dijon**

Créé le 1er décembre 2011, le label « Ville engagée contre le sida » vise à mettre en avant l'ambition d'une collectivité à s'engager en matière de lutte contre le VIH/sida.

Ce label est décerné par l'association ELCS (Elus Locaux Contre le Sida) qui soutient et met en place des actions d'information et de prévention à destination des élus mais aussi auprès des patients et du grand public. Au-delà de la question du VIH/sida, l'association travaille aussi sur la question des infections sexuellement transmissibles, des hépatites virales et de la réduction des risques en direction des usagers de drogues.

En tant que Ville Santé de l'Organisation mondiale de la Santé depuis 2001, la ville de Dijon poursuit une politique volontariste en matière de prévention et de santé publique. Elle s'attache, en cela, à répondre au plus près aux besoins des habitants, à réduire les inégalités sociales de santé et à donner à chacun les moyens d'avoir accès à sa santé.

Dans ce cadre, en 2005, la ville de Dijon a constitué un collectif autour du VIH/Sida, avec les partenaires locaux (CHU, Assurance maladie, associations AIDES, CiGales, ...), dont la mission était de relayer les messages d'information et de sensibilisation auprès de la population, en proposant notamment des actions dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le Sida (JMS).

Au fur et à mesure des années, les partenariats et les axes d'intervention ont évolué. Mais chaque année, la JMS est l'occasion de mobiliser les différents acteurs et de rappeler à la population l'importance de la prévention et du dépistage.

La réduction des risques en direction des usagers de drogues est un axe également investi par la ville dans le cadre du Contrat Local de Santé de Dijon métropole.

Des collaborations avec les associations intervenant sur les conduites addictives sont engagées afin de mettre en place diverses actions de prévention et de réduction des risques auprès des jeunes et des étudiants en milieu festif notamment.

L'obtention du label « Ville engagée contre le Sida » permettrait de rendre visible l'engagement de la Ville de Dijon et de bénéficier des ressources de l'association ELCS (publications, site internet, outils d'informations, ...).

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** l'adhésion de la Ville à l'association Elus Locaux Contre le Sida pour un montant annuel de 1 000 €.

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir en vue de l'obtention du label précité.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	